



Demarche juridique pour contrer une fausse attestation

Par **Philgab63**, le **01/11/2014** à **11:02**

Bonjour,

Depuis plus de 20 ans je cotisais au syndicat FO. Depuis février 14, j ai changer pour aller rejoindre mes camarades de la CGT.

Étant cadre dans mon entreprise, je n ai pas besoin de vous expliquer que ma société n arrête pas de faire des procédures à mon encontre.

Entre autre, je suis convoqué au tribunal pour ma désignation de représentant au CE que ma société réfute.

Je viens, ce jour, de recevoir les documents de l avocat de ma société et la je découvre une attestation du délégué syndical national FO qui réalise une attestation contre moi.

D une part, je suis choqué qu un DSN fasse ce type d attestation mais en plus je constate que ce n est pas lui qui l a écrit, qu elle est rédigée non manuellement et que les dates qu il avance sont complètement fausse. C est donc une attestation de complaisance que ma direction lui a demandé de signer.

Pouvez vous me donner la démarche à suivre pour l attaquer ,